

États financiers du

**MUSÉE McCORD D'HISTOIRE
CANADIENNE**

31 mars 2011

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Tables des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	3
Bilan	4
État des flux de trésorerie.....	5
Notes complémentaires	6-14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'administration du
Musée McCord d'histoire canadienne

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée McCord d'histoire canadienne (le « Musée »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, le Musée tire des produits de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres du Musée et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits, des soldes de fonds.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de l'incidence de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Observation

Sans modifier notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 2 des états financiers décrivant les ajustements de l'année précédente relatifs à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et au bilan pour l'année financière terminée le 31 mars 2010.

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.¹

Le 25 juillet 2011

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 22220

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 mars 2011

	Fonds de	Fonds	Fonds des	Fonds de	Total	
	fonctionnement	affecté	immobilisations	dotation	2011	2010
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
						(redressé)
Produits						
Gouvernement du Québec (note 4)	1 705 548	-	24 993	-	1 730 541	1 646 001
Gouvernement du Canada (note 5)	40 365	-	-	-	40 365	158 230
Autres subventions	17 605	28 813	-	-	46 418	26 845
Conseil des arts de Montréal	70 000	-	-	-	70 000	70 000
Ville de Montréal	42 670	-	-	-	42 670	17 196
Apport de services (note 3)	59 320	-	-	-	59 320	144 144
Subventions octroyées par des fondations (note 13)	968 771	-	129 905	-	1 098 676	1 223 609
Revenu de placement	435 937	-	-	-	435 937	295 122
Services auxiliaires	367 443	-	-	-	367 443	319 627
Admissions	394 739	-	-	-	394 739	314 697
Campagne de financement	684 164	-	-	-	684 164	540 673
Commandites	135 000	-	7 116	-	142 116	55 505
Location	188 354	-	-	-	188 354	149 632
Autres	65 485	-	-	-	65 485	26 362
	5 175 401	28 813	162 014	-	5 366 228	4 987 643
Charges						
Administration	901 345	-	-	-	901 345	848 800
Services auxiliaires	389 670	-	-	-	389 670	290 665
Intérêts de la dette à long terme	5 311	-	24 993	-	30 304	40 523
Immeuble et sécurité	948 471	-	-	-	948 471	865 491
Collection (note 3)	896 952	-	-	-	896 952	884 707
Programmes d'éducation	392 339	-	-	-	392 339	382 403
Expositions	817 103	28 813	-	-	845 916	477 783
Développement, marketing and communications	870 358	-	-	-	870 358	635 101
Amortissement des immobilisations	-	-	241 309	-	241 309	277 376
	5 221 549	28 813	266 302	-	5 516 664	4 702 849
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant le poste suivant	(46 148)	-	(104 288)	-	(150 436)	284 794
Variation non réalisée de la juste valeur des placements	489 700	-	-	-	489 700	1 264 594
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	443 552	-	(104 288)	-	339 264	1 549 388
Soldes de fonds au début, tels que présentés	(510 528)	-	3 411 928	10 965 067	13 866 467	12 063 414
Redressement (note 2)	-	-	(284 091)	-	(284 091)	(121 520)
Solde redressé	(510 528)	-	3 127 837	10 965 067	13 582 376	11 850 894
Apports au fonds de dotation	-	-	-	321 536	321 536	182 094
Virements interfonds (note 6)	(484 435)	-	91 976	392 459	-	-
Soldes de fonds à la fin	(551 411)	-	3 115 525	11 679 062	14 243 176	13 582 376

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Bilan

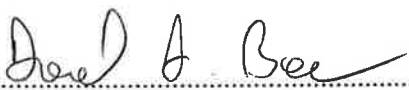
au 31 mars 2011

	Fonds de fonctionnement	Fonds affecté	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	
					2011	2010
	\$	\$	\$	\$	\$	(redressé)
Actif						
À court terme						
Encaisse	249 998	-	-	-	249 998	273 240
Sommes à recevoir	209 677	-	-	-	209 677	121 945
Subventions à recevoir (note 9)	103 558	-	137 586	-	241 144	204 935
Sommes à recevoir du fonds de fonctionnement (note 3)	-	29 451*	-	353 497*	-	-
Stocks	97 778	-	-	-	97 778	149 108
Charges payées d'avance	56 122	-	-	-	56 122	41 586
Frais reportés	17 438	-	-	-	17 438	6 412
	734 571	29 451	137 586	353 497	872 157	797 226
Subventions à recevoir (note 9)	-	-	187 359	-	187 359	374 715
Placements (note 12)	-	-	-	11 325 565	11 325 565	10 765 667
Immobilisations (note 7)	-	-	3 491 971	-	3 491 971	3 641 304
	734 571	29 451	3 816 916	11 679 062	15 877 052	15 578 912
Passif						
À court terme						
Créditeurs et charges à payer	610 447	-	-	-	610 447	566 262
À payer aux autres fonds (note 3)	381 648*	-	1 300*	-	-	-
Produits reportés	242 817	29 451	-	-	272 268	350 417
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 9)	51 070	-	136 286	-	187 356	420 475
	1 285 982	29 451	137 586	-	1 070 071	1 337 154
Dette à long terme (note 9)	-	-	187 359	-	187 359	145 915
Apports reportés (note 10)	-	-	376 446	-	376 446	513 467
	1 285 982	29 451	701 391	-	1 633 876	1 996 536
Soldes de fonds						
Investis en immobilisations	-	-	3 115 525	-	3 115 525	3 127 837
Grevés d'affectations d'origine externe (note 11)	-	-	-	11 313 034	11 313 034	11 005 478
Grevés d'affectations d'origine interne (note 11)	-	-	-	366 028	366 028	(40 411)
Non grevés d'affectations	(551 441)	-	-	-	(551 411)	(510 528)
	(551 441)	-	3 115 525	11 679 062	14 243 176	13 582 376
	734 571	29 451	3 816 916	11 679 062	15 877 052	15 578 912

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne des totaux du bilan étant donné qu'ils s'éliminent.

Au nom du conseil d'administration,

 , administrateur

 , administrateur

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011	2010
	\$	\$ (redressé)
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	339 264	1 549 388
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	241 309	277 376
Amortissement des apports reportés	(137 021)	(179 461)
Variation de la juste valeur des placements	(489 700)	(1 264 594)
	(46 148)	382 709
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(132 137)	319 880
(Sorties de fonds) rentrées de fonds nettes - activités de fonctionnement	(178 285)	702 589
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(91 976)	(42 495)
Variation nette des placements	(70 198)	(357 830)
Sorties de fonds nettes - activités investissement	(162 174)	(400 325)
Activités de financement		
Apports au fonds de dotation	321 536	182 094
Produit d'une subvention à recevoir	187 356	191 675
Remboursement de la dette à long terme	(191 675)	(191 675)
Rentrées de fonds nettes - activités de financement	317 217	182 094
(Diminution) augmentation de l'encaisse	(23 242)	484 358
Encaisse (découvert bancaire) au début	273 240	(211 118)
Encaisse à la fin	249 998	273 240
<i>Autre renseignement</i>		
Intérêts de la dette à long terme payés	30 305	40 523

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Notes complémentaires

31 mars 2011

1. Constitution et nature des activités

Le 12 mai 1980, le Musée a été constitué sous la dénomination sociale de Musée McCord en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec, à titre d'organisme sans but lucratif. Il constitue un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le 28 mars 1988, le Musée adoptait la dénomination sociale de Musée McCord d'histoire canadienne.

Le Musée McCord d'histoire canadienne est un musée public de recherche et d'enseignement voué à la conservation, à l'étude, à la communication et à l'appréciation de l'histoire du Canada.

Selon les règlements administratifs du Musée, la Fondation Temple Grove et l'Université McGill doivent nommer quatre et trois sièges, respectivement, sur les sept sièges du conseil d'administration. Ces sociétés sont considérées des parties liées.

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, le Musée doit répondre à des exigences concernant ses charges annuelles (« dépenses minimales de bienfaisance ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le dépenses minimales de bienfaisance sont un montant minimum calculé qu'un organisme de bienfaisance enregistré doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Au 31 mars 2011, le Musée se conforme à ces exigences.

2. Ajustement de l'année précédente

Par les années passées, le Musée a surévalué l'amortissement des apports reportés ajoutés aux produits. Les états financiers de 2010 ont été redressés pour refléter cet ajustement. Les revenus de subventions octroyées par des fondations et l'excédent des produits sur les charges ont diminué de 71 571 \$, le solde de fonds a diminué de 284 091 \$ et les apports reportés ont augmenté de 284 091 \$ par rapport aux montants présentés antérieurement.

3. Conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Le fonds de fonctionnement rend compte des activités menées par le Musée en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds affecté comptabilise les fonds affectés à des fins particulières, autres que le fonctionnement, comme le demande le donateur.

3. Conventions comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Le fonds des immobilisations comptabilise les immobilisations du Musée qui sont acquises ou reçues sous forme de dons et qui servent à l'ensemble de ses activités.

Le fonds de dotation comptabilise les dons reçus aux fins de dotation et les montants désignés par le conseil d'administration devant être traités comme des dotations.

Constatation des produits

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié pour l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées ou les immobilisations achetées sont amorties. Les fonds non utilisés sont portés au bilan à titre de produits perçus d'avance ou d'apports reportés.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement pour l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe du solde du fonds de dotation.

Le revenu de placement est constaté dans les produits lorsqu'il est gagné. Le revenu de placement généré grâce au fonds de dotation du Musée peut être utilisé pour les activités de fonctionnement du Musée ou pour d'autres activités, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration, et il est présenté comme revenu dans le fonds de fonctionnement. Chaque année, l'excédent du revenu de placement du fonds de dotation sur les montants approuvés pour les activités de fonctionnement est réinvesti ou viré au fonds de dotation. Ces montants sont présentés dans le fonds de dotation à titre de fonds grevés d'affectations internes. Pour les exercices au cours desquels les montants dépensés sont supérieurs aux revenus générés par les placements, un montant équivalent à cette insuffisance est transféré du fonds de dotation au fonds de fonctionnement.

Apport de services

L'Université McGill fournit, à ses frais, les services de certains employés. Le montant de leurs salaires et charges sociales totalise 59 320 \$ (144 144 \$ en 2010) et il est inscrit à la fois comme produit et comme charge dans le fonds de fonctionnement.

Le Musée loue, de l'Université McGill, l'édifice situé au 690, rue Sherbrooke Ouest, pour une période de 99 ans se terminant en 2086. Le loyer annuel s'établit à 1 \$.

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures chaque année à aider le Musée à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. Conventions comptables (suite)

Instruments financiers

Le Musée a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés du Québec (ICCA) aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA*, qui se seraient autrement appliqués aux états financiers du Musée. Le Musée continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*.

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et leur réévaluation ultérieure dépend de leur classement décrit ci-dessous :

L'encaisse et les placements sont détenus aux fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur, cette dernière étant fondée sur le cours acheteur. La variation de la juste valeur des placements est comptabilisée à l'état des résultats. Les transactions afférentes aux placements sont comptabilisées à la date de règlement.

Les sommes à recevoir et les subventions à recevoir sont comptabilisées comme prêts et créances et sont comptabilisées au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créiteurs et charges à payer et la dette à long terme sont comptabilisés comme autres passifs et sont comptabilisés au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est présenté dans le fonds des immobilisations et est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations de la façon suivante :

Matériel informatique	5 ans
Mobilier et agencements	8 ans
Améliorations locatives	10 ans
Bâtiment	25 ans

Collection

Les pièces de la collection comprennent des objets et des artefacts ayant trait à l'histoire canadienne. La plupart de ces pièces sont détenues dans le cadre d'une entente ratifiée par l'Université McGill et le Musée, en vertu de laquelle l'Université a confié au Musée la garde et le soin de sa collection.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des actifs de la collection, ces derniers ne sont pas constatés dans le bilan du Musée.

3. Conventions comptables (suite)

Collection (suite)

Les pièces de collection reçues sous forme de dons en nature ne sont pas reflétées aux états financiers. La juste valeur estimative des pièces reçues au cours de l'exercice est de 528 999 \$ (817 813 \$ en 2010).

Les dons en espèces reçus pour l'acquisition de pièces pour la collection du Musée sont reportés et constatés à titre de produits lorsque l'acquisition est faite. Le montant des acquisitions de pièces pour la collection cette année est de néant (10 995 \$ en 2010).

Les dépenses afférentes à la préservation, la restauration et la gestion de la collection sont incluses dans les charges de collection à l'état des résultats.

Stocks

Les biens détenus aux fins de revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation.

Sommes à recevoir (à payer à) d'autres fonds

Les sommes à recevoir (à payer à) d'autres fonds sont constituées d'avances interfonds. Elles ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités de remboursement.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent varier par rapport à ces estimations.

Modification comptable future - nouveau référentiel comptable

L'ICCA a approuvé un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, les organismes sans but lucratif devront choisir entre les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif, selon ce qui convient le mieux à leur situation. L'adoption anticipée de ces normes est permise. À l'heure actuelle, le Musée prévoit utiliser les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif, mais il n'a pas encore déterminé la date à compter de laquelle il utilisera ces nouvelles normes. L'incidence du passage à ces nouvelles normes n'a pas encore été déterminée.

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Notes complémentaires

31 mars 2011

4. Produits - gouvernement du Québec

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine		
Soutien aux institutions muséales	1 567 545	1 545 373
Soutien aux équipements culturels	30 305	40 523
Archives nationales du Québec	37 725	30 145
Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	62 500	-
Ministère de l'Immigration et Communautés culturelles	25 000	25 000
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	7 466	4 960
	<u>1 730 541</u>	<u>1 646 001</u>

5. Produits - gouvernement du Canada

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Patrimoine canadien		
Subventions pour biens culturels mobiliers	-	5 497
Réseau canadien d'information sur le patrimoine	-	23 800
Programme d'aide aux musées	40 365	28 933
Agence spatiale canadienne	-	100 000
	<u>40 365</u>	<u>158 230</u>

6. Virements interfonds

Le fonds de fonctionnement a transféré 91 976 \$ (42 495 \$ en 2010) au fonds des immobilisations à titre de contribution aux acquisitions d'immobilisations.

Le fonds de fonctionnement a transféré 392 459 \$ au fonds de dotation (a reçu 1 793 592 \$ des fonds de dotation en 2010), représentant la différence entre les revenus nets de placement générés par les placements du fonds de dotation, incluant la variation de la juste valeur des placements et déduction faite des dépenses liées aux placements, et les montants approuvés et dépensés qui se sont élevés à 465 200 \$ (404 300 \$ en 2010).

Le montant dû au fonds de dotation du fonds de fonctionnement porte des intérêts notionnels. Un montant de 13 836 \$ a été transféré au fonds de dotation sur ce montant.

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Notes complémentaires

31 mars 2011

7. Immobilisations

	2011		2010	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	291 452	95 964	105 488	74 583
Mobilier et agencements	66 957	35 067	31 890	19 477
Améliorations locatives	1 412 662	1 121 518	291 144	432 411
Bâtiment	1 284 589	841 140	443 449	494 833
Terrain	2 620 000	-	2 620 000	2 620 000
	5 585 660	2 093 689	3 491 971	3 641 304

8. Découvert bancaire

Le Musée dispose d'une marge de crédit non garantie d'un montant autorisé de 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 1 %. Au 31 mars 2011, le montant utilisé de cette marge de crédit est de néant.

9. Dette à long terme

	2011	2010
	\$	\$
Emprunt bancaire portant intérêt à 5,20 %, amorti sur 5 ans, échéant le 31 mars 2012 et garanti par une subvention du même montant à recevoir du gouvernement du Québec consentie aux mêmes conditions que celles régissant le remboursement du capital et des intérêts ⁽¹⁾	145 915	291 830
Emprunt bancaire portant intérêt à 4,90 %, amorti sur 10 ans, échéant le 30 octobre 2015 et garanti par une subvention du même montant à recevoir du gouvernement du Québec consentie aux mêmes conditions que celles régissant le remboursement du capital et des intérêts	228 800	274 560
	374 715	566 390
Tranche à court terme	187 356	420 475
	187 359	145 915

⁽¹⁾ À la date d'octroi de la subvention, le produit a été réparti selon la proportion utilisée pour le fonctionnement ou les acquisitions d'immobilisations. Par conséquent, 35 % de la dette et une proportion équivalente de la subvention à recevoir ont été comptabilisés dans le fonds de fonctionnement et 65 % de la dette ont été comptabilisés dans le fonds des immobilisations.

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Notes complémentaires

31 mars 2011

9. Dette à long terme (suite)

Le versement de capital requis sur la dette à long terme et les subventions à recevoir afférentes pour les prochains exercices sont les suivants :

	Versements de capital \$	Subventions à recevoir \$
2012	187 356	137 586
2013	43 496	43 496
2014	45 653	45 653
2015	47 917	47 917
2016	50 293	50 293
	<u>374 715</u>	<u>324 945</u>

10. Apports reportés

Les apports reportés dans le fonds des immobilisations représentent la tranche non amortie des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations. Les apports reportés sont ajoutés aux produits de la même façon que les immobilisations achetées sont amorties.

L'évolution du solde des apports reportés est la suivante :

	<u>2011</u> \$	<u>2010</u> \$ (redressé)
Solde au début	229 376	480 408
Redressement (note 2)	284 091	212 520
Solde redressé	<u>513 467</u>	692 928
Montant amorti	<u>(137 021)</u>	<u>(179 461)</u>
Solde à la fin	<u>376 446</u>	513 467

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Notes complémentaires

31 mars 2011

11. Affectations grevant les soldes de fonds

Les principales catégories d'affectations d'origines externe et interne grevant les actifs nets du fonds de dotation sont les suivantes :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Fonds affectés - externe		
Dotations	11 313 034	11 005 478
Fonds affectés - interne		
Revenus de placement réalisé réinvesti ⁽¹⁾	164 112	247 373
Juste valeur non réalisée cumulée	186 591	(303 109)
Dotation désignée ⁽²⁾	15 325	15 325
	366 028	(40 411)

(1) Le revenu de placement généré grâce au fonds de dotation du Musée peut être utilisé pour les activités de fonctionnement du Musée ou pour d'autres activités, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration. Le revenu de placement réalisé réinvesti correspond au revenu réalisé généré par le fonds de dotation moins le total des sommes déboursées pour les projets approuvés.

(2) La dotation désignée consiste en un don reçu que la direction a officiellement déterminé comme un fonds de dotation consacré de manière récurrente à des usages ayant comme sujet les costumes et les textiles.

12. Instruments financiers

Le Musée détient et émet des instruments financiers tels que des placements, des subventions à recevoir et des instruments d'emprunts. Les placements se composent de fonds communs de placement consistant principalement en actions, obligations et débentures cotées en Bourse répartis comme suit : actions canadiennes 20 %, actions internationales 37 % et obligations 43 %.

Juste valeur

Au 31 mars 2011, la valeur comptable de tous les instruments financiers se rapprochait de leurs justes valeurs respectives, à l'exception de la dette à long terme et des subventions afférentes à recevoir, pour lesquelles les justes valeurs n'ont pu être déterminées compte tenu des caractéristiques particulières de ces éléments.

Risque de crédit

Le Musée a déterminé que le risque de crédit est réduit au minimum étant donné que les contreparties avec lesquelles il fait affaire sont principalement des organismes gouvernementaux.

12. Instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché représente le potentiel de perte causé par la variation de la juste valeur des placements. Les placements du Musée sont sujets aux fluctuations normales du marché. La stratégie d'investissement du Musée est basée sur une perspective à long terme et sur la diversification du portefeuille.

Risque de taux d'intérêt

Une partie des placements du Musée est composée de participations dans des fonds communs d'obligations. Conséquemment, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces participations.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixes. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes. Toutefois, la juste valeur des emprunts dont le taux d'intérêt est fixe pourrait fluctuer en fonction des variations des taux d'intérêt du marché.

13. Opérations entre parties liées

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, le Musée a reçu 700 620 \$ (935 320 \$ en 2010) des subventions de la Fondation Temple Grove, dont 150 000 \$ (365 477 \$ en 2010) ont été liés à des subventions spéciales octroyées par la Fondation Temple Grove. De plus, 10 000 000 \$ du solde à la fin de l'année des fonds de dotations grevés d'affectations d'origine externe proviennent des montants reçus de la Fondation Temple Grove.

14. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.